

445134-2026 - Competition

France – Company health services – Prestations de service de médecine professionnelle et préventive au bénéfice des agents de Plaine Commune

OJ S 122/2026 29/06/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Email: mayooragi.manoharan@plainecommune.fr

Legal type of the buyer: Local authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Prestations de service de médecine professionnelle et préventive au bénéfice des agents de Plaine Commune

Description: Prestations de service de médecine professionnelle et préventive au bénéfice des agents de Plaine Commune

Procedure identifier: 699ef302-eed0-486a-b414-5c922e51b81f

Internal identifier: MM-26062026

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 85147000 Company health services

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Country: France

2.1.4. General information

Additional information: La présente consultation est passée selon une procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du Code de la commande publique et de l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques publié au JORF du 31 mars 2019. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande en application des dispositions L.2125-1 et R.2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre concerne les prestations énumérées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Il est traité à prix unitaires et donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le marché n'est pas alloté dans la mesure où au regard des économies d'échelle, l'allotissement rendrait financièrement plus coûteux et techniquement plus difficile l'exécution des prestations. En effet, il s'agit d'une prestation de service de médecine professionnelle et préventive, l'identification des prestations distinctes s'avère inadaptée. De plus, l'allotissement géographique n'est pas pertinent car le médecin de prévention a une mission de direction de projet (organisation, pilotage et coordination médicale, sociale et

réglementaire pour le suivi médical des agents) qui, en raison de la cohérence recherchée, doit être confiée à un même prestataire. Un allotissement géographique priverait de toute portée cette mission de coordination et serait de nature à complexifier l'exécution et le suivi du marché. L'accord-cadre est conclu pour les montants suivants, sur la durée totale du marché : Montant minimum : 120 000 € HT ; Montant maximum : 740 000 € HT. Les compétences suivantes sont obligatoires et devront être détenues par le candidat individuel, ses sous-traitants et/ou le groupement ayant déposé une offre. Il s'agit des compétences techniques, opérationnelles et organisationnelles nécessaires aux services de médecine du travail, d'hygiène et de sécurité. Le titulaire devra disposer d'équipes pluridisciplinaires composées de personnes possédant les compétences requises dans les divers domaines relatifs à la santé au travail, conformément aux textes réglementaires en vigueur, à savoir médecins, personnel infirmier, Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) comme par exemple l'ergonome). Ainsi, le service de médecine du travail accompagné par une équipe pluridisciplinaire autour des médecins du travail permettra de contribuer à la mise en œuvre des objectifs de suivi médical réglementaire des agents, la prévention des risques professionnels, de protection de la santé des agents et de maintien dans l'emploi, notamment des agents exposés à des risques particuliers ou en situation de vulnérabilité. La réalisation de prestations similaires à celles confiées au titulaire dans le cadre du présent accord-cadre pourra donner lieu à la conclusion d'un nouveau marché sans publicité ni mise en concurrence préalable, en application des dispositions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans suivant la date de notification du présent contrat. Le montant cumulé du présent accord-cadre et du ou des marchés de prestations similaires ne pourra pas atteindre ou dépasser le montant de 749 999 € HT pour l'ensemble du marché. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire, sauf lorsque le montant est inférieur à 600 € TTC. Le candidat pourra se présenter soit de façon individuelle, soit sous la forme d'un groupement (solidaire ou conjoint). La forme du groupement est libre au stade de la présentation de la candidature et de l'offre, l'un des opérateurs économiques membre du groupement étant désigné comme mandataire. Cependant, si l'attributaire est un groupement conjoint, le mandataire devra être désigné comme solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune. Si le groupement attributaire de l'accord cadre est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus. Toutefois, un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché, ni se présenter à la fois en candidat individuel et en tant que mandataire d'un groupement. Afin de promouvoir l'emploi, Plaine Commune souhaite faire appel aux partenaires privilégiés que sont les soumissionnaires qui répondent à ses marchés publics. Dans ce cadre, le présent accord-cadre comporte une mesure incitative à la mise en place d'actions d'insertion professionnelle. Conformément aux dispositions des articles L.21111 et L.21122 du code de la commande publique, cette consultation comporte des dispositions environnementales dont le détail est indiqué dans le CCTP. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de sa notification, reconductible tacitement trois fois par période successive d'un an, sans que la durée totale de l'accord-cadre puisse excéder une durée de quatre ans. Les délais d'exécution des prestations passées durant la période de validité du marché sont fixés dans le CCTP. Aucune variante n'est autorisée et aucune prestation supplémentaire ou alternative n'est prévue. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de

réception des offres finales. Les prestations seront financées par l'Établissement Public Territorial Plaine Commune. Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant bon de commande est supérieur à 50 000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois. Le montant de l'avance est fixé à 5,00 % du montant initial, toutes taxes comprises, du bon de commande si sa durée est inférieure ou égale à douze mois ; si cette durée est supérieure à douze mois, l'avance est égale à 5,00 % d'une somme égale à douze fois le montant mentionné ci-dessus divisé par cette durée exprimée en mois. Le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en œuvre d'une clause de variation de prix. Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65,00 % du montant initial du bon de commande. Il doit être terminé lorsque ledit montant atteint 80,00 % du montant initial, toutes taxes comprises, du bon de commande. Ce remboursement s'effectue par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire à titre d'acompte ou de solde. Garanties financières de l'avance : le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une caution personnelle et solidaire ou d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Prestations de service de médecine professionnelle et préventive au bénéfice des agents de Plaine Commune

Description: Prestations de service de médecine professionnelle et préventive au bénéfice des agents de Plaine Commune

Internal identifier: 0

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 85147000 Company health services

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 48 Months

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes

5.1.9. Selection criteria

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Name: Prix des prestations - 40 %

Description: Prix des prestations, apprécié sur la base du montant du DQE établi par le pouvoir adjudicateur

Criterion:

Type: Quality

Name: Valeur technique - 60 %

Description: Valeur technique décomposé comme suit : Composition de l'équipe affectée à la mission et de son expérience dans le secteur public (25 %), Description des moyens techniques affectés à l'exécution des prestations (15 %), Présentation du candidat, de sa compréhension des enjeux, de sa méthodologie de travail (20 %)

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=942040&orgAcronyme=p2q>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Allowed

Address for submission: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=942040&orgAcronyme=p2q>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 29/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 180 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Montreuil

Information about review deadlines: voir documents de la consultation

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Organisation providing offline access to the procurement documents: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation receiving requests to participate: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Organisation processing tenders: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Registration number: 20005786700018

Postal address: 21 avenue Jules Rimet

Town: Saint-Denis

Postcode: 93218

Country subdivision (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Country: France

Contact point: Service commande publique

Email: mayooragi.manoharan@plainecommune.fr

Telephone: +33 155935555

Internet address: <https://plainecommune.fr>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Administratif de Montreuil

Registration number: 13000686900015

Postal address: 7 rue Catherine puig

Town: Montreuil cedex

Postcode: 93558

Country subdivision (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Country: France

Internet address: <https://montreuil.tribunal-administratif.fr>

Roles of this organisation:

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

Notice information

Notice identifier/version: 3cb3f24c-c945-48bb-9e14-46134d2e21c0 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 26/06/2026 15:03:54 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 445134-2026

